

2. Le 13 janvier 1951, la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, sans la participation du représentant de la République populaire de Chine, un certain nombre de principes concernant la question de Corée et les autres problèmes de l'Extrême-Orient, dont les points essentiels sont toujours la cessation des hostilités en Corée d'abord et l'ouverture de négociations entre les divers pays intéressés ensuite. La priorité donnée à la cessation des hostilités a pour seul but de fournir un répit aux troupes des États-Unis. En conséquence, quels que puissent être l'ordre du jour et l'objet des négociations, si une cessation des hostilités devient effective avant que des négociations aient lieu pour en déterminer les conditions, il se peut que des négociations après la cessation des hostilités entraînent des discussions interminables sans résoudre aucun problème. C'est là un point fondamental. En outre, les autres principes ne sont pas non plus clairement définis. Il n'est pas clairement précisé si ce qui est appelé obligations internationales en vigueur vise les déclarations du Caire et de Potsdam, ce qui peut aisément être utilisé pour défendre la politique d'agression poursuivie par les États-Unis en Corée, à Taïwan et dans d'autres parties de l'Extrême-Orient. Nous reconnaissons que c'est leur désir de paix qui a amené de nombreux pays représentés à la Première Commission à se rallier aux principes adoptés le 13 janvier 1951. Il importe de faire observer toutefois que le principe de la cessation des hostilités avant l'ouverture de négociations ne ferait qu'aider les États-Unis à poursuivre et à étendre leur agression, et ne pourrait jamais conduire à une paix véritable.

En conséquence, le Gouvernement central du peuple de la République populaire de Chine ne peut accepter ce principe.

3. En vue de parvenir à une solution véritable et pacifique du problème de la Corée et des autres problèmes asiatiques importants, je sou mets par les présentes à l'Organisation des Nations Unies, au nom du Gouvernement central du peuple de la République populaire de Chine, les propositions suivantes:

A. La base des négociations entre les pays intéressés devrait être l'accord sur le retrait de toutes les troupes étrangères de Corée et le règlement des affaires intérieures de la Corée par le peuple coréen lui-même, pour mettre fin aux hostilités en Corée à une date rapprochée.

B. Les négociations devront comprendre le retrait de Taïwan et du détroit de Taïwan des forces armées des États-Unis et les problèmes connexes de l'Extrême-Orient.

C. Les pays participant aux négociations devraient être les sept pays suivants: la République populaire de Chine, l'Union Soviétique, le Royaume-Uni, les États-Unis d'Amérique, la France, l'Inde et l'Égypte, et la place légitime du Gouvernement central du peuple de la République populaire de Chine dans l'Organisation des Nations Unies devrait être reconnue dès l'ouverture de la conférence des sept nations.

D. La conférence des sept nations devrait se tenir en Chine, à un endroit à déterminer.